

Point de situation de La Poste dans les Bouches du Rhône (au 10 avril 2020)

Bureaux de poste des Bouches du Rhône : une accessibilité renforcée sur tout le territoire

La période de versement des prestations sociales se déroule actuellement dans de bonnes conditions grâce à une organisation adaptée, à l'engagement des postiers et au soutien des pouvoirs publics. L'affluence de clientèle a été bien maîtrisée pour ces cinq premiers jours de versement et nous vous remercions vivement pour l'appui des forces de l'ordre et de la police municipale ainsi que des services techniques.

Une quarantaine de bureaux de poste étaient restés ouverts depuis le début de la crise sanitaire dans les Bouches du Rhône. Cette semaine, ce sont désormais 50 bureaux qui sont ouverts.

La liste des bureaux de poste ouverts est accessible sur laposte.fr.

La Poste a également renforcé l'ouverture des distributeurs automatiques de billets dans le département : 60 sont actuellement en service dans le département.

Concernant les points de contacts en partenariat, 5 agences postales communales étaient ouvertes par les Maires dans le département la semaine dernière. La Poste travaille avec l'Union des Maires des Bouches du Rhône (AMF) pour augmenter autant que possible le nombre d'ouvertures. Une agence postale communale supplémentaire a ouvert cette semaine. Ceci permet en particulier de faciliter, en proximité, les retraits et dépôts d'espèces. La Poste s'assurera de leur livraison en fonds et fait bénéficier des équipements de protection pour mettre en place les mesures barrières : gel hydro-alcoolique, masques, vitres de protection. Les jours et horaires d'ouverture dans la semaine pourront être adaptés à la convenance du maire.

29 relais Poste commerçants sont également ouverts dans le département.

Le 3 avril, une commission départementale de présence postale territoriale exceptionnelle s'est réunie pour un point de situation de l'offre postale dans le département. Elle se réunira régulièrement pour suivre l'évolution de la situation.

La Poste va poursuivre ses efforts afin que soient ouverts d'ici la fin du mois d'avril 5.000 bureaux de poste au niveau national avec des organisations et des niveaux de service adaptés (courrier, colis, Banque Postale et téléphonie mobile). L'objectif : 10 000 points de contact postaux (bureaux de poste et réseaux partenaires) accessibles sur l'ensemble du territoire national tant en milieu rural qu'en milieu urbain.

Services de proximité : maintien des prestations 6 jours sur 7

Les prestations de portage de médicaments et de repas auprès des personnes âgées sont maintenues du lundi au samedi, tout comme les visites de lien social « Veiller sur mes parents », devenues gratuites pendant toute la durée du confinement.

« Veiller sur mes parents » élargit d'ailleurs son service en proposant (avec son partenaire Saveurs et vie) une offre de portage de repas cuisinés à tous ses clients.

Colis : la continuité d'activité est assurée

Les livraisons de Chronopost sont à nouveau effectuées du lundi au samedi, celles de Colissimo se répartissent sur 3 jours dans la semaine.

Du fait du confinement, 98 % des colis sont remis à domicile en première présentation, contre 92 % habituellement. Depuis plusieurs semaines déjà, les livraisons se déroulent sans contact entre les livreurs et les clients.

Le nombre d'expéditions depuis sa boîte aux lettres personnelle, qui est possible sur tout le territoire, a été multiplié par 3 au mois d'avril.

Pour les clients qui n'ont pas pu être livrés à domicile, des solutions nouvelles sont mises en place pour le retrait des Colissimo et Chronopost. Outre les bureaux de poste, un réseau de points de contact complémentaire assure dorénavant le retrait des colis. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, 50 bureaux de poste et 38 espaces entreprises seront consacrés au retrait des instances. La liste des espaces entreprises ouvert est disponible sur laposte.fr/pro

L'avis de passage déposé dans la boîte aux lettres ou un SMS indique au client l'adresse exacte où il est possible de récupérer son colis. Les stocks d'instance dans les bureaux fermés sont prioritairement représentés au client ou transférés dans les points postaux ouverts et mis à la disposition du public. Grâce à cette organisation, le niveau d'instance a déjà été divisé par deux en 15 jours.

Une journée hebdomadaire supplémentaire pour la distribution des journaux

En accord avec les grands éditeurs de presse, La Poste a renforcé ses effectifs et mis en place, dès la semaine du 6 avril, un jour de livraison supplémentaire pour la presse, le lundi ou le mardi selon les communes. Toutes les équipes bénéficient des mêmes dispositifs de protection sanitaire. A partir du 20 avril, la distribution des journaux reviendra progressivement à 5 jours par semaine.

La fréquence de distribution du courrier progressivement augmentée comme celle du colis

A ce jour les 27 plateformes industrielles du Courrier et notamment celle de Vitrolles fonctionnent. La distribution du courrier est effectuée actuellement du mercredi au vendredi. L'heure de passage du facteur peut varier par rapport aux horaires habituels. Pour l'ensemble des courriers simples ou suivis, le facteur les dépose dans la boîte aux lettres. Les lettres recommandées sont remises selon un process adapté sans signature.

Les équipes supplémentaires mises en place les lundis et mardis à partir du 6 avril et encore renforcées à partir du 14 avril vont permettre d'augmenter progressivement la fréquence de distribution du courrier.

Depuis le début de la crise sanitaire, les postiers des Bouches-du-Rhône se mobilisent pour assurer la continuité et l'accessibilité du service public sur tout le territoire et contribuer ainsi à l'effort de la Nation.

Le site laposte.fr est accessible à tous nos clients ainsi que les numéros suivants 3631 et 3639 (La Banque Postale) pour les particuliers et le 3634 pour les entreprises.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et je reviendrai régulièrement vers vous pour vous informer de l'évolution de la situation dans le département.

Ugo Cézanne, – 06 63 32 80 17- ugo.cezanne@laposte.fr

Délégué aux relations territoriales pour les Bouches-du-Rhône.